

tement séparés, si aucun lien ne les unissait, il n'y aurait jamais entre les deux puissances aucune occasion de conflit et de lutte. Mais il n'en va pas ainsi. Le spirituel et le temporel se tiennent comme l'âme et le corps, et exercent incessamment l'un sur l'autre une action puissante. — L'âme, l'ordre spirituel, ressent le contre-coup de tout ce qui se passe dans le corps, dans l'ordre temporel, et il faut bien qu'elle tienne compte de ses nécessités, de ses infirmités et même de ses maladies et de ses révoltes. Semblablement, le corps, l'ordre temporel, souffre de tout ce qui atteint l'âme, l'ordre spirituel, principe de sa force et de sa vie ; le jour où l'âme tombe en démence, le jour où l'ordre spirituel est détruit ou fondamentalement troublé dans une nation, ce jour-là le corps n'a plus que des mouvements furieux et désordonnés, la société temporelle est livrée à la discorde, aux révolutions, à l'anarchie. En ces occasions pour sauver le corps il faut l'enchaîner, pour sauver l'ordre temporel, on n'a d'autre ressource que la force brutale, que le despotisme. Point de santé, point de bonheur pour l'homme, lorsque, entre son corps et son âme la guerre remplace l'harmonie ; point de tranquillité, point de bonheur pour la société humaine lorsque l'harmonie cesse entre l'ordre temporel et l'ordre spirituel ; or, cette harmonie ne serait pas possible si l'âme et le corps, si l'ordre spirituel et l'ordre temporel étaient complètement indépendants l'un de l'autre, si ils avaient une importance égale et des droits égaux. Mettre dans l'homme, dans la société humaine deux principes souverains, c'est livrer l'homme, c'est livrer la société à toutes les souffrances d'une lutte qui ne pourra finir que par la mort de l'homme, que par la dissolution de la société, car l'un et l'autre principes sont nécessaires à son existence.

« Ce manichéisme doit donc être écarté ; il faut entre les deux principes la subordination au lieu de l'égalité, et la question est de savoir si l'âme sera subordonnée au corps, l'ordre spirituel à l'ordre temporel, ou si, au con-